



Régularisation sans papiers

Par Kamel1

Je suis tunisien entrée en Portugal en janvier 2022 avec un visa touristique, et je vis depuis 4 mois avec une portugaise en France je suis en situation irrégulière, on veut se marier, quels sont les conditions pour que je peux régulariser ma situation après 6 mois de vie commune (si ma fiancée n'est pas française

Par isernon

bonjour et merci font partie des CGU du site !

le mariage avec une portugaise ne vous donne aucune titre de séjour automatique sur le territoire français.

lorsque vous serez mariés, votre épouse pourra faire une demande de regroupement familial.

voir ce lien :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166
[/url]

salutations